

La direction

Α

Mesdames et Messieurs

Les parents d'élèves

Auxonne le 16 mars 2020

Objet : plan de continuité pédagogique

Mesdames, Messieurs,

Par décision du président de la République, les établissements scolaires sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Depuis vendredi, tous les personnels du lycée se sont mobilisés pour mettre en place un plan de continuité pédagogique. En voici les grandes lignes :

- 1. Passage dans les classes afin de vérifier que chaque élève ait une connexion internet, un ordinateur à son domicile et un code ENT.
- 2. Prêt de matériel si nécessaire.
- 3. Concertation avec les professeurs pour définir les modalités du suivi pédagogique.
- 4. Définition de 3 protocoles : fonctionnement du lycée (accueil téléphonique, permanence...) / missions des professeurs principaux / missions des professeurs.
- 5. Modalités de communication avec les élèves et les familles.

Le lycée dispose d'un ENT (environnement numérique de travail) nommé ECLAT qui sera l'outil privilégié de cette continuité pédagogique. Votre enfant a un code que vous pouvez utiliser si vous avez égaré le vôtre.

Il est possible que par instant l'ENT soit en surcharge notamment dans les premiers jours mais, sachez que des techniciens travaillent sans relâche pour résoudre les problèmes.

En complément, le ministère de l'éducation nationale propose à chaque élève des ressources sur le site suivant : https://lycee.cned.fr L'inscription est simple et permettra le cas échéant, à un professeur de votre enfant de créer une classe virtuelle.

Par ailleurs, des informations seront également mises en ligne sur le site du lycée Prieur https://lycee-prieur.fr/

Nous avons besoin de vous afin que votre enfant accomplisse au quotidien ses devoirs d'élèves. Les enseignants ou les CPE sont donc susceptibles de vous contacter si nous constatons que votre enfant n'est pas assez assidu.

Nous sommes tous mobilisés pour permettre, dans ces circonstances, la réussite de votre enfant.

Meilleures salutations

La direction

